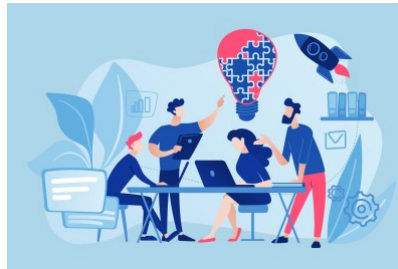

Programme de Formation

FA01 - Les marchés publics d'informatique



Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 21/09/2026

fin 23/09/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Personnels chargés d'acquérir des matériels, logiciels et prestations liées à l'usage l'informatique



Objectifs pédagogiques

Connaître les spécificités des marchés d'informatique

Maîtriser le cadre juridique applicable aux logiciels

Préparer le montage contractuel d'opérations complexes

Intégrer la maintenance à préparation de l'achat des matériels

Maîtriser les points critiques du processus d'élaboration d'un marché informatique

Savoir utiliser les C.C.A.G.

Rédiger les clauses spécifiques à l'achat de prestations informatiques : matériels et logiciels



Description

1. Définition et cadre juridique des marchés d'informatique

Les différentes catégories d'achats en informatique

Les termes employés dans les marchés d'informatique

Arrêté du 18 septembre 2018 portant approbation du cahier des clauses simplifiées de cybersécurité

Le plan de transformation numérique de la commande publique 2017/202

Décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

2. La rédaction d'un marché informatique



- Le CCAG de référence
- Les pièces contractuelles
- Obligations de confidentialité et RGPD
- Le CCTP : les clauses indispensables, les spécifications interdites

3. Les prix et règlements

- Les différentes formes de prix possibles pour les marchés publics d'informatique
- Les paiements : le versement de l'avance, les paiements d'acomptes, les paiements définitifs

4. Les délais de réalisation et la sanction des retards

- Les modalités de calcul des délais
- La sanction du retard : la mise en œuvre des pénalités
- Les clauses incitatives : le versement de primes

5. L'exécution des marchés publics d'informatique

- L'obligation de prendre en compte le développement durable
- La gestion des emballage et des déchets
- Le transport et la livraison
- La documentation technique
- L'audit de sécurité

6. Les modifications du marché en cours d'exécution

- Prestations supplémentaires éventuelles
- Suspension des prestations en cas de circonstances imprévisibles
- Clauses de réexamen

7. La constatation de l'exécution des prestations

- Les opérations de vérification
- Les garanties
- La destruction des données

8. Maintenance, TMA et infogérance

- Définitions
- Période de transition
- Réversibilité et transférabilité

9. Les logiciels

- Les catégories de logiciels
- Les logiciels libres
- Le code source
- Maintenance des logiciels : traitement de l'obsolescence et des correctifs
- Garantie des logiciels
- Prix de logiciels

10. La propriété intellectuelle

Le régime de droit commun

Le régime des logiciels

Les clauses du nouveau CCAG TIC : les droits de l'acheteur, les obligations du titulaire



Prérequis

Connaître les bases de la réglementation des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Evaluation à chaud